



MunicipolWeb

Logiciel de gestion de la Police Municipale



Documentation Utilisateur

Opérations Tranquillité Mobiles



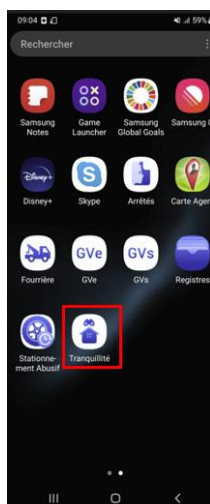
SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Introduction.....	3
Connexion l'application mobile.....	4
Identification	4
Identification par carte micro SD.....	4
Navigation	5
Enregistrement d'un nouveau passage.....	7

Introduction

Connexion l'application mobile

Vous disposez d'une icône nommée « Tranquillité » sur votre smartphone, comme indiqué sur la photo ci-dessous :

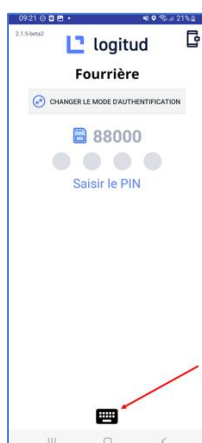


Identification

Identification par carte micro SD

Il est possible de s'identifier par carte micro SD contenant un certificat de l'agent sécurisé par un code PIN

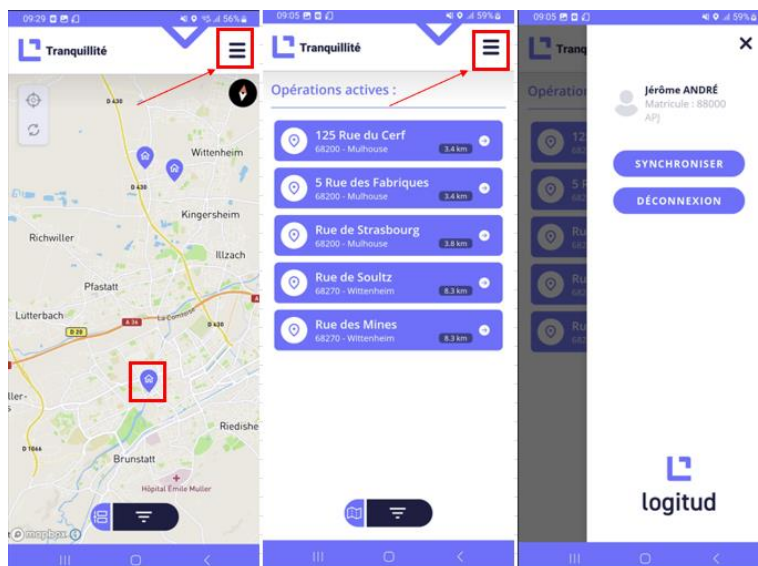
Pour saisir le PIN, cliquez sur le clavier en bas d'écran, comme indiqué sur la photo ci-dessous :



L'ensemble du paramétrage de l'identification s'effectue à travers notre repository (annuaire des droits).

Navigation

Le menu est accessible en cliquant sur les 3 barres en haut à droite, comme indiqué sur la photo ci-dessous :

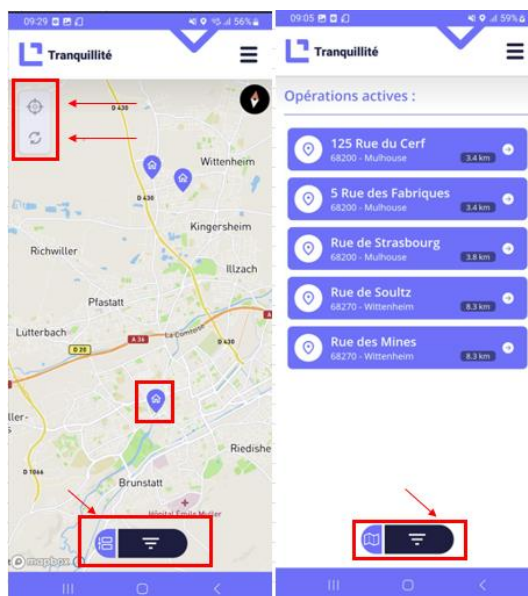


Vous disposez des actions suivantes :

Synchroniser : Permet de synchroniser les informations avec MunicipolWEB

Déconnexion : Vous permet de vous déconnecter de l'application (en cas d'inutilisation ou en cas de passation du téléphone à un autre agent).

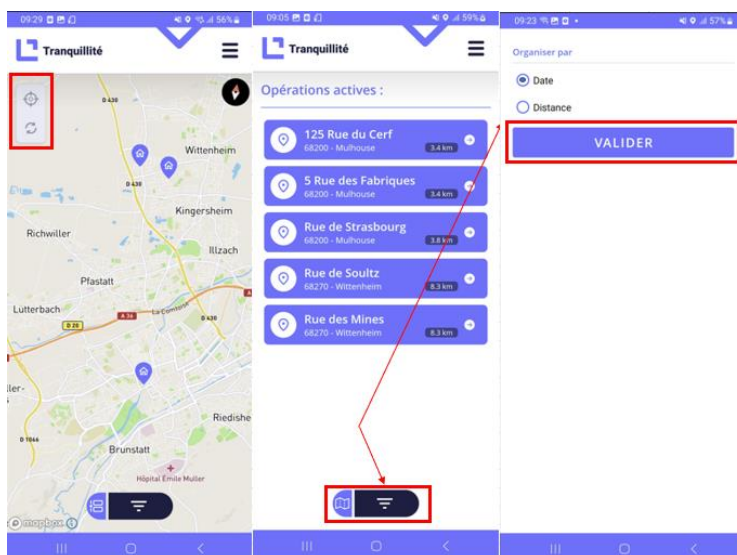
Pour passer de l'affichage de la carte à la liste des opérations actives et vice versa utiliser le bouton «  » de la barre de boutons située en bas de l'écran d'accueil.



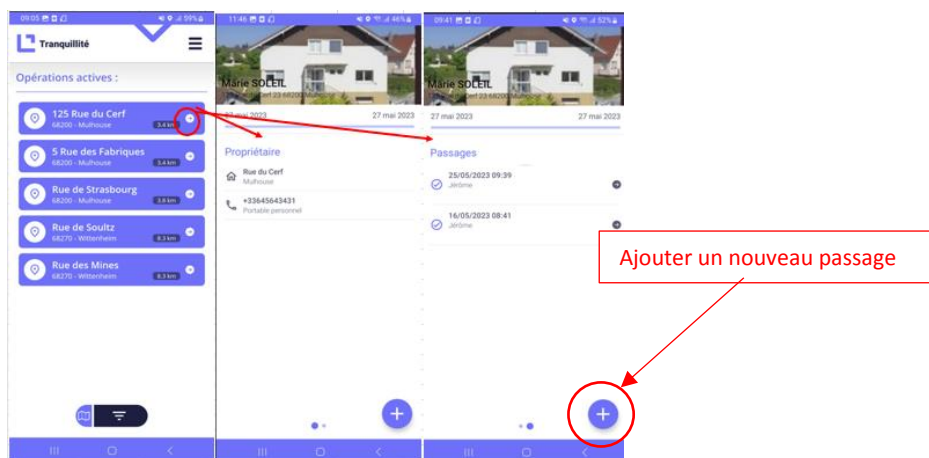
Pour personnaliser la liste utilisez la fonction « Réinitialiser les filtres », en appuyant sur le bouton «  ». Le système vous invite à organiser l'affichage de la liste par date ou par distance.

Les résultats sont affichés dans l'ordre suivant: le plus proche par la distance ou le plus ancien par la date en tête de liste.

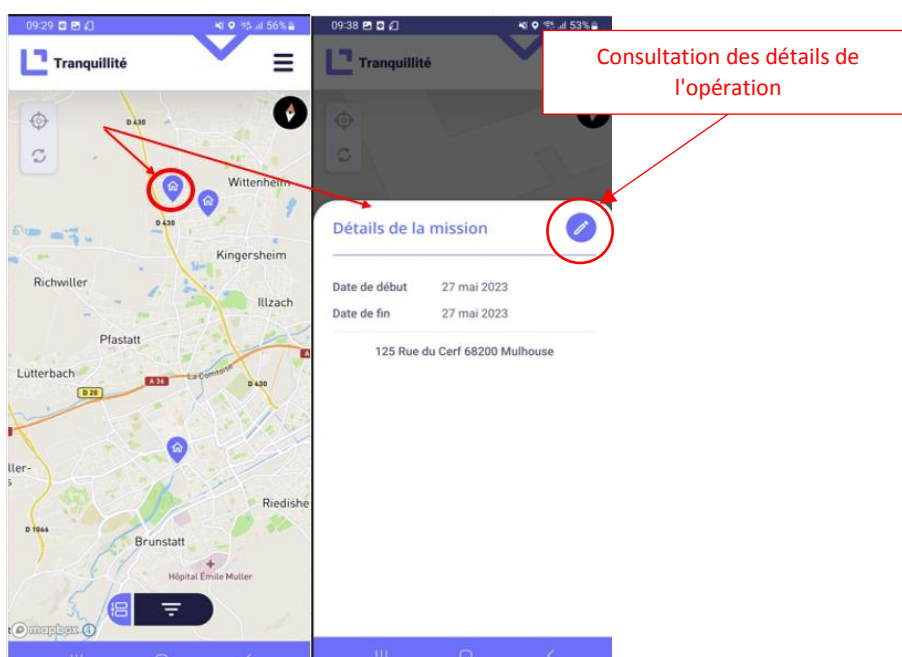
Sélectionnez un filtre, en cliquant dessus, et confirmez votre sélection, en appuyant sur le bouton « **VALIDER** ».



Pour consulter les détails de l'opération, cliquez sur la flèche «  » à droite de l'opération dans la vue "Liste".



ou sur l'icône «  » dans la vue « Carte ».



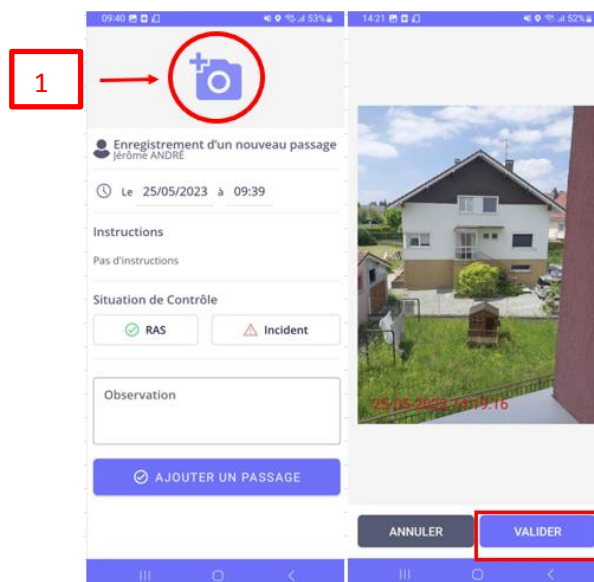
Enregistrement d'un nouveau passage

Pour ajouter un nouveau passage, cliquez sur le bouton «  » dans la vue « Liste », ou sur le bouton «  » dans la vue « Carte », lorsque vous visualisez les détails d'une opération, comme indiqué sur les photos ci-dessus.

Dans l'onglet « *Enregistrement d'un nouveau passage* » vous disposez des actions suivantes :

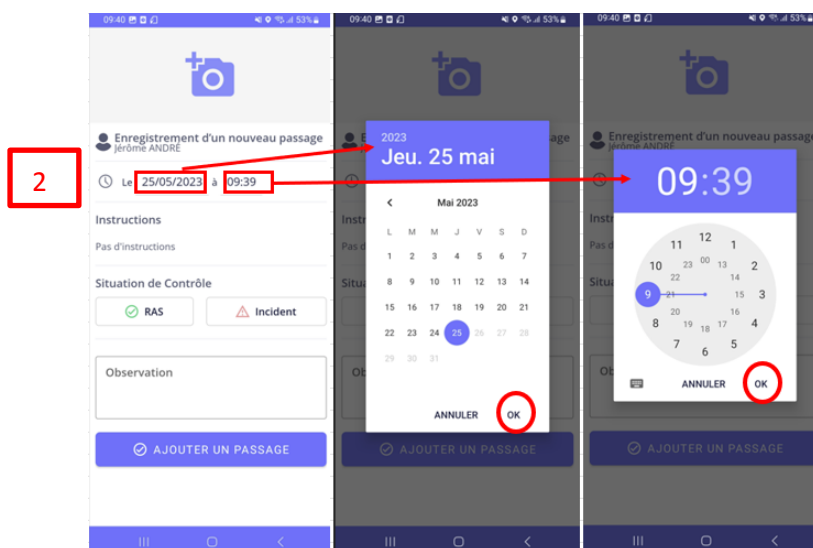
1. Ajouter une photo du bien.

Appuyez sur l'icône "  " et confirmez la photo, ou recommencez l'opération, en appuyant sur le bouton "ANNULER".

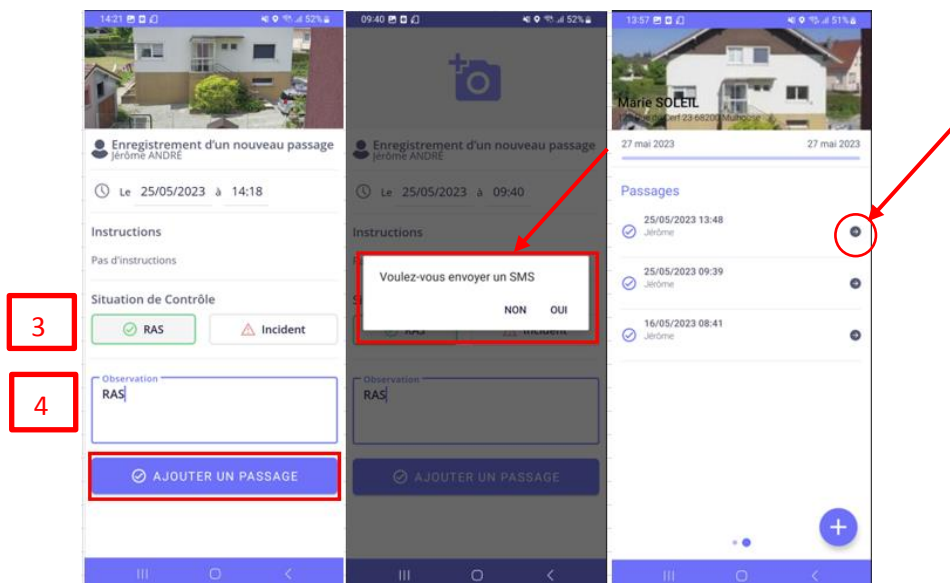


2. Modifier la date et l'heure du passage, en cliquant directement sur les champs :

- a. cliquez sur la date/heure ;
- b. renseignez la date/l'heure souhaitée ;
- c. cliquez sur « **OK** » pour confirmer la saisie.



3. Sélectionner la situation de contrôle : « RAS » ou « Incident ».
4. Ajouter une observation.



Confirmez la saisie, en cliquant sur le bouton « **Ajouter un passage** ».

Si le numéro de téléphone du demandeur est enregistré dans les « Coordonnées », le système vous propose d'envoyer un SMS au demandeur, comme indiqué sur la photo ci-dessous.

Le nouveau passage apparaît dans la liste des passages. Vous pouvez consulter les détails en cliquant sur la flèche « ➕ ».